



Comité National CGT des Privés d'Emploi

Montreuil le 04/03/2011



Attention ! Reprise des expulsions

Comme tous les ans, le mois de mars annonce la fin de la trêve hivernale et donc la reprise des expulsions.

Comme chaque année ce sont encore les plus faibles qui vont en faire les frais.

Les familles « assommées » par la hausse des loyers, des charges, de l'énergie, le montant exorbitant de la taxe d'habitation, sont au bord de l'asphyxie. Les expulsions ont augmenté de 50% en 10 ans.

Le gouvernement qui a adopté la loi Boutin /Molle aggrave cette situation en :

- Réduisant le nombre déjà insuffisant de constructions.
- Remettant en cause l'obligation de construire au moins 20% de logements sociaux dans les villes de 3500 habitants.
- Imposant une mise sous tutelle des organismes HLM les éloignant ainsi de leur mission de service public.
- Remettant en cause le principe de maintien dans les lieux des locataires.
- Réduisant les délais pour expulser les locataires en contradiction avec la loi DALO.
- Baissant de 10% le plafond de ressources pour être éligible au logement social.

Cette loi prévoit également un véritable hold-up sur l'argent de notre salaire différé par les cotisations au 1% logement, pour financer les désengagements de l'état.

Nous voulons une véritable politique du logement

Le Comité National CGT des Privés d'Emploi et Précaires exige que soit mis en place une véritable politique du logement et appelle à se mobiliser et s'opposer aux expulsions, au logement cher et exiger la production massive de logements sociaux.

Dans l'immédiat, nous exigeons :

- L'arrêt des expulsions locatives et le gel des loyers.
- L'arrêt des saisies, coupures d'eau, électricité et gaz.
- Un véritable service public de l'énergie.
- Le développement de la production de logements sociaux.
- La revalorisation de 25% des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul du coût des charges locatives.
- La remise au centre de la politique du logement, du principe de mixité sociale.
- L'application de la loi SRU.
- La garantie de la pérennité du « 1% logement »
- La fin du désengagement financier de l'état.
- La taxation de la spéculation immobilière et foncière.
- La réorientation de l'aide à la personne vers l'aide à la pierre pour les nouvelles opérations de construction.
- La réorientation des avantages fiscaux dont bénéficie le privé, en faveur du logement social.
- La construction annuelle de 180 000 logements sociaux.
- Le respect de la loi DALO et l'application de la loi de réquisition.
- L'abrogation de toutes les mesures de marchandisation du logement social.
- La reconquête du service public mis à mal par la formation des offices HLM en offres de l'habitat, opération de privatisation des missions et du statut des personnels.

Le Comité National CGT des Privés d'Emploi et Précaires appelle tous les privés d'emploi, les précaires à participer massivement aux manifestations ou initiatives prévues partout en France **le 12 mars**, à l'appel de nombreuses organisations dont la CGT et de nombreux partis politiques.

Ensemble unissons nos forces pour exiger une véritable politique du logement.

Participez massivement au rassemblement qui aura lieu le : -----



Chômeur rebelle,

Je me syndique à la CGT

Nom – Prénom : _____

Age : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

A découper et à envoyer au 263, rue de Paris à Montreuil 93100

Mail : chomeur@cgt.fr. Tel : 01 48 18 84 45